

L'arbitraire n'aime pas le fédéralisme

Le fédéralisme suisse passe pour archaïque. D'aucuns voudraient le réformer. Pourtant avec des adaptations, il a traversé avec succès cent cinquante d'histoire mouvementée. Il constitue un rempart particulièrement efficace contre tout abus de pouvoir.

Notre système politique est trop lourd ; il convient de le dépoussiérer et de le repenser. N'est-il pas absurde et coûteux d'entretenir un gouvernement, un parlement, une administration, un ordre judiciaire pour quelques centaines de milliers d'habitants ? Les cantons sont trop petits et mal pratiques pour un peuple de pendulaires. La multiplication des échelons de décisions constitue un frein à l'adaptation. Que n'a-t-on pas entendu de la part des réformateurs à tout crin pour qui tout changement constitue une fin en soi, voire un objet de vénération ?

Je passerai sous silence des concepts importants, comme la question identitaire, le génie propre de chaque pays ou la proximité entre élus et électeurs, entre prestataires et bénéficiaires de services. Ici, j'insisterai sur ce que je vis au quotidien à ma place de conseiller d'Etat: les avantages de notre système complexe où les pouvoirs se croisent, se mesurent et se confrontent sans cesse.

Votations communales, cantonales ou fédérales remettent en cause les propositions des parlements et des gouvernements; les législatifs interviennent dans les décisions des exécutifs, les pouvoirs judiciaires cassent des mesures décidées par les uns ou les autres. A cela, il faut ajouter les interventions parfois musclées des communes auprès des cantons et des cantons auprès de la Confédération. Tout cela paraît aux yeux de certains un nœud gordien qu'il convient de trancher au plus vite. J'y vois un tissu précieux qui ne se remettrait pas d'un lavage à haute température.

Bien sûr, je trouverais bien pratique que les décisions du Conseil d'Etat vaudois soient immédiatement applicables.

Je trouverais cela aussi fort dangereux.

Le plus honnête homme du monde est rapidement pris de vertige lorsqu'il détient toutes les clefs du pouvoir. Dans notre pays, les clefs sont disséminées dans de très nombreuses armoires.

Notre système est plus complexe que dans beaucoup des démocraties ; les pouvoirs y sont plus nombreux et plus imbriqués. Les décisions plus lentes à prendre et à appliquer. Ces inconvénients, certes réels, sont autant de garde-fous contre l'arbitraire.

Cette lenteur permet la discussion, la maturation, la concertation, l'adaptation. Elle permet de rapprocher opposants et partisans d'un projet. Elle calme les passions. Elle permet d'éviter de brimer les minorités.

Notre système a ainsi permis de faire vivre ensemble, en bonne intelligence et depuis longtemps des communautés linguistiques, sociales, géographiques et confessionnelles diverses.

Avant de le démantibuler aux premières critiques, aux premiers cahots, il convient d'examiner l'utilité de chaque rouage. Comme dans tout système vivant, les adaptations sont certes indispensables, mais elles doivent être mesurées et menées avec grande prudence.

Notre fédéralisme est peut-être un luxe, mais c'est un luxe de première nécessité.

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat de Vaud